

Gestion covid : Edouard Philippe bientôt mis en examen, comme Buzyn ?

écrit par Christine Tasin | 12 octobre 2022



L'ancien Premier Ministre qui aspirerait fortement à succéder à Macron en 2027 doit être dans ses petits souliers...

Il est convoqué lundi prochain par la Cour de Justice de la République, (seule juridiction habilitée à enquêter sur les actes commis par les Ministres dans l'exercice de leurs fonctions) pour « mise en danger de la vie d'autrui » et « abstention volontaire de combattre un sinistre » lors de sa gestion de la crise Covid.

La Cour de Justice a reçu des milliers de plaintes dont un grand nombre venant d'associations de victimes du Covid qui l'accusent d'avoir pris du retard à l'allumage, notamment en commandant tardivement les masques, en activant tardivement les mesures à prendre... Ils étudient le déroulé précis des faits et notamment le calendrier relatif à la commande de masques par exemple, et l'activation tardive du « centre interministériel de crise » (il est vrai qu'à la mi-février Macron nous incitait à aller au théâtre) ou au maintien des élections municipales en mai 2020. **Mais rien sur la vaxxination obligatoire pour nombre de personnes... rien sur l'empoisonnement, rien sur la disparition des libertés publiques et la discrimination dus au pass sanitaire et vaccinal... On ne peut qu'espérer que ça vienne en France, plutôt tôt que tard.**

En tout cas, il n'y a pas de petits plaisirs, on savoure toujours l'humiliation des salopards obligés de rendre des comptes. On attend avec impatience le tour de Véran et, surtout, surtout, celui de Macron. Mais je crois que pour ce dernier ce n'est pas prévu.

Avant lui, Buzyn, déjà, avait été convoquée, et elle est mise en examen pour *mise en danger de la vie d'autrui* ; elle a le statut de témoin assisté pour « *abstention volontaire de prendre les mesures propres à combattre un sinistre* » . Tout cela, apparemment, ne l'empêche pas de

vivre sa vie... Aucun risque pour la donzelle de finir ses jours à Fleury Mérogis en partageant sa cellule avec des musulmanes lui imposant la conversion.

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/gestion-de-la-crise-du-covid-19-l-ancienne-ministre-de-la-sante-agnes-buzyn-mise-en-examen-pour-mise-en-danger-de-la-vie-d-autrui_4767103.html

Il est vrai que la Covid a fait selon les chiffres officiels 155 000 morts (nous savons que c'est le grand n'importe quoi puisque entre mort du Covid et mort avec le Covid il y a eu transfert systématiquement d'étiquette et qu'on attend la reconnaissance officielle du nombre de morts du vaxxin).

Il n'empêche que Philippe doit serrer les fesses, car, même s'il n'était pas mis en examen il aurait le statut de « témoin assisté », un peu moins dangereuse pour ses ambitions.

Mais, très honnêtement, j'ai envie de dire « tout ça pour ça »... Car j'aimerais un procès sur la mise en scène faite pour enfermer les gens, pour les contraindre au vaccin, pour masquer les gosses notamment dans les écoles... or si j'ai tout compris, ce qui dérange les juges de la Cour de Justice, c'est seulement la gestion des masques, dont on a manqué drastiquement, notamment les soignants alors que les politiques ont laissé détruire plus de cent millions de masques en mars 2020 (le stock était de plusieurs milliards 10 ans avant !)...

Espérons et condamnation et suite !